



ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
CANTON DE FLEURY SUR ANDELLE

Code postal : 27 610
Téléphone : 02-32-48-73-00
Fax : 02-32-49-28-00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

ORDINAIRE DU JEUDI 12 JUIN 2014

Etaient présents :

Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire,
Monsieur Detlef KUHN,
Madame Dominique DAVID,
Monsieur Bernard HURAY,
Monsieur Xavier CHIVOT,
Madame Pascale GERARD, Adjoints,
Messieurs Pierre CHIAPELLO, Didier HOUSSAYE,
Monsieur Frédéric VIEUX, Délégués,
Madame Marie-Thérèse LANGLET,
Monsieur Patrice ADAM,
Mesdames Nadia ABDELAZIZ, Pascale BIVILLE,
Mesdames Josette PALIER-LEBRETON, Aurélie BIERRE,
Monsieur Alain DULONDEL,
Madame Monique MASSELIN,
Monsieur Guy DUPUIS,
Madame Monique LEGROUT,
Monsieur Joseph AMELOT,
Monsieur Alain ROBERT,
Madame Muriel BEZIEL, Conseillers Municipaux.

Absents :

Madame V. DELABRIERE qui avait donné procuration à Monsieur X. CHIVOT.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Thérèse LANGLET.

Assistait également à la réunion : Monsieur Gilbert ROTH, Secrétaire Général.

Convocation du 30 Mai 2014.

Nombre de Conseillers : 23

En exercice : 23

Votants : 23

Avant de démarrer la séance, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la prochaine réunion se déroulera le Vendredi 20 Juin prochain à 18h30 pour arrêter les conseillers municipaux amenés à élire les sénateurs le 28 Septembre 2014.

Puis, il fait part de la réunion du Conseil Municipal du 23 Septembre 2014 à 18h30 au cours de laquelle il sera proposé entre autres :

- les entreprises pour les travaux de construction de la future bibliothèque-médiathèque,
- la décision modificative du budget 2014 compte-tenu des résultats du lotissement Saint Crespin, de l'ex syndicat des eaux,
- un audit financier des finances de la commune réalisé par Monsieur Frédéric VIEUX.

I) Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Jeudi 17 Avril 2014 :

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 17 Avril 2014 est approuvé tel que présenté.

II) Bibliothèque-médiathèque :

a) Présentation du projet :

Madame DAVID informe le Conseil Municipal que la création de ce projet de bibliothèque-médiathèque était indispensable compte-tenu de l'exiguïté des locaux actuels de 63 m² qui ne permettent pas d'animations, expositions qui ont été déplacées dans d'autres bâtiments de la commune.

Elle indique que ce projet sera un équipement culturel de base en direction de tous les publics ainsi que vers un public spécialisé. Il permettra de mieux répondre à l'attente de la population de plus en plus nombreuse et des jeunes.

Parmi les objectifs, le principal porte à augmenter la fréquentation du lieu en offrant des services à tous les publics dont les personnes en difficulté, les résidents du F.R.P.A. la Potière, les associations, la crèche,

Cette structure constituera un lieu de rencontre, d'échanges conviviaux et permettra le déroulement de spectacles vivants, d'expositions et autres.

Les horaires d'ouverture actuellement de 14 heures seront portés à 20 heures par semaine. Ce projet a germé en fin d'année 2008 après des visites de nouvelles bibliothèques. L'élaboration d'un cahier des charges en 2010, des prévisions budgétaires ont été actées en 2011 avec une première étude. Le choix de l'architecte s'est effectué en début d'année 2013 et les demandes de subvention ont été adressées à l'Etat et au Conseil Général en fin d'année 2013.

En Décembre 2013, l'Etat a donné son accord pour le versement d'une subvention à hauteur de 40 % des travaux H.T.

Madame DAVID fait part que le futur bâtiment s'intégrera dans l'environnement des écoles, que l'architecture est moderne, à la pointe.

Monsieur ROBERT demande pourquoi ce projet n'a pas été réalisé au niveau cantonal.

Madame DAVID fait part qu'en 2008 la Bibliothèque Départementale de Prêt (B.D.P.) souhaitait restructurer son réseau et établir, au niveau du département, 10 à 12 secteurs dans lesquels serait implantée une bibliothèque-médiathèque tête de réseaux laquelle servira de relais aux petites bibliothèques des alentours.

Monsieur ROBERT demande qui prendra en charge les frais de fonctionnement : la commune ou la Communauté de Communes de l'Andelle (C.D.C.A.).

Monsieur ADAM répond que la C.D.C.A. n'a pas cette compétence.

Madame BEZIEL demande quel type de chauffage sera assuré dans ce bâtiment.

Madame DAVID indique que ce sera un chauffage au gaz relié à l'école Maurice GENEVOIX. Lors de la réhabilitation de l'école Maurice GENEVOIX, cette liaison a été prévue.

Madame BEZIEL demande si les frais de fonctionnement ont été chiffrés.

Monsieur le Maire fait part qu'il ne souhaite pas annoncer de chiffres dont il n'est pas assuré.

Madame BEZIEL demande s'il y aura un étage.

Madame DAVID répond que non.

Le démarrage des travaux est prévu vers le 15 Novembre prochain avec la démolition du bâtiment « Ecole ménagère » et à la condition que le résultat de l'appel d'offres soit conforme à l'enveloppe budgétaire arrêtée.

b) Résultat de la consultation pour les missions de sécurité (SPS) et contrôle technique :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été nécessaire de lancer une consultation pour les missions de sécurité (SPS) et contrôle technique du projet de bibliothèque-médiathèque.

Il indique que quatre entreprises ont répondu pour la mission SPS et trois pour la mission de contrôle technique.

La commission d'appels d'offres qui a étudié les offres propose de retenir les offres les moins disantes soit celles des établissements Quali Consult de Bihorel chiffrées respectivement à 2.503,25 € H.T. pour la mission SPS et 3.515,00 € H.T. pour la mission de contrôle technique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 21 voix et 2 abstentions donne son accord pour retenir les offres de missions SPS et contrôle technique pour la bibliothèque-médiathèque, des établissements Quali Consult pour un total de 6.018,25 € H.T.

c) Demande de subvention pour le mobilier de la bibliothèque-médiathèque :

Afin d'équiper la bibliothèque-médiathèque, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal :

- le devis des établissements HBN Média pour l'audiovisuel, chiffré à 9.379,90 € H.T.,
- le devis des établissements DEBUCY pour le matériel informatique chiffré à 8.874,00 € H.T.,
- le devis des établissements Archetype pour le mobilier chiffré à 80.448,34 € H.T.

⇒ soit un total de 98.702,24 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **donne son accord pour équiper la future bibliothèque-médiathèque en mobilier, matériel informatique et matériel audiovisuel,**
- **charge Monsieur le Maire de solliciter, pour aider au financement de ce mobilier et matériel, une subvention maximum de 40 % de la DRAC et 40 % du Conseil Général.**

d) Financement de la bibliothèque-médiathèque :

Monsieur VIEUX présente au Conseil Municipal, au moyen d'un tableau, le financement des travaux et d'acquisition du mobilier et matériel de la bibliothèque-médiathèque, avec les subventions obtenues pour les travaux et celles souhaitées pour le mobilier et le matériel.

Ayant prévu une augmentation de 5 % pour les impondérables, il indique que le coût total de ce projet après déduction de la TVA reversée s'élève à la somme de 852.453,00 € TTC et que la dépense nette de la commune devrait s'élever à la somme de 242.051,00 € TTC.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la commune n'a pas recouru à l'emprunt pour la réalisation de la bibliothèque-médiathèque.

III) Accessibilité des points d'arrêt de transport : demande de subvention.

Dans le cadre de la mise en accessibilité et de sécurisation des points d'arrêt des transports, Monsieur HURAY présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement de deux quais bus rue Neuve devant la Mairie.

Ces travaux engendreront un rétrécissement de la voirie sur environ 15 mètres, ce qui entraînera une circulation sur cette portion de voie avec un sens prioritaire.

Le montant de ces travaux est chiffré à la somme de 40.043,00 € H.T. soit 48.051,60 € TTC.

Il fait part que le Conseil Général participe à hauteur de 80 % du montant H.T. des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **décide de réaliser la mise en accessibilité et de sécurisation du point d'arrêt des transports en commun rue Neuve,**
- **sollicite, pour aider au financement de ces travaux chiffrés à 40.043,00 € H.T. et des honoraires de maîtrise d'œuvre arrêtés à la somme de 3.000,00 € H.T., une subvention maximum de 80 % du Conseil Général.**

IV) Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion de la commune et Vote du Compte de Gestion du Lotissement Saint Crespin :

Monsieur le Maire quitte la salle de réunion.

a) Compte administratif de la commune :

Monsieur VIEUX rappelle au Conseil Municipal que, lors de l'établissement du Budget Primitif 2014, il avait déjà présenté les grandes lignes du Compte Administratif, lequel est resté en suspens compte-tenu que le Compte de Gestion n'avait pas été établi avec

notamment les opérations d'excédents du lotissement Saint Crespin et la reprise des écritures de l'ex syndicat des eaux.

Il présente au Conseil Municipal un tableau qui reprend

⇒ Le fonds de roulement au 31/12/2012	1.596.400,73 €
⇒ Les restes à réaliser	518.600,00 €

Le disponible reporté en 2013	1.077.800,00 €
--------------------------------------	-----------------------

L'exécution 2013 en fonctionnement

Recettes	3.345.955,12 €
Dépenses	2.881.743,96 €
Résultat	464.211,16 €

Excédent reporté :

- lotissement Saint Crespin	90.202,87 €
- ex syndicat intercommunal eau potable	96.870,63 €

Résultat de clôture en fonctionnement	1.729.084,66 €
--	-----------------------

Section d'investissement

Solde investissement 2012 Commune reporté	46.273,42 €
Solde investissement reporté lotissement Saint Crespin	21.711,69 €
Solde investissement ex syndicat eau potable	136.269,40 €

Exécution 2013

Recettes	989.951,19 €
Dépenses	1.101.975,18 €
Résultat	- 112.023,59 €

Résultat de clôture en investissement	92.230,92 €
--	--------------------

Résultat de clôture des deux sections	1.821.315,58 €
--	-----------------------

Restes à réaliser	598.200,00 €
--------------------------	---------------------

Net disponible reportable en 2014	1.223.115,88 €
--	-----------------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2013 de la Commune tel que présenté.

b) Affectation des résultats :

Résultat de clôture de la Section de Fonctionnement 2013	1.729.084,66 €
Résultat de clôture de la Section d'Investissement 2013	92.230,92 €
Restes à réaliser	598.200,00 €
Total	505.969,08 €

Virement au compte 1068	505.969,66 €
Report en fonctionnement 2014 au R002	1.223.115,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide l'affectation du résultat tel que présenté.

c) Vote du Compte de Gestion 2013 de la commune et du lotissement Saint Crespin :

Monsieur VIEUX informe le Conseil Municipal que les écritures comptables du Compte de Gestion 2013 de la Commune établies par le trésorier de Charleval sont identiques à celles du Compte Administratif.

Concernant le Compte de Gestion 2013 du lotissement Saint Crespin, celui-ci est similaire à celui de 2012, excepté des jeux d'écritures internes.

Monsieur VIEUX propose au Conseil Municipal d'accepter les Comptes de Gestion 2013 de la Commune et du lotissement Saint Crespin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve les Comptes de Gestion 2013 de la Commune et du lotissement Saint Crespin.

Monsieur VIEUX fait part que le montant des sommes reportées de l'ex syndicat des eaux sera exclusivement réservé pour des travaux liés à l'eau potable.

V) Logiciel pour la Police Municipale : signature d'une convention.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de signer une convention entre la Préfecture de l'Eure et la commune de Romilly sur Andelle. Il donne connaissance des grandes lignes de cette convention qui est établie pour répondre à la dématérialisation, l'uniformisation des procédures et afin de faciliter les démarches administratives et judiciaires.

Cette convention engendre, entre autres, l'acquisition d'un logiciel qui améliorera la qualité du service rendu, les conditions de travail des agents sur le terrain (main courante, procès-verbal électronique, gestion des objets trouvés, infractions, divagation d'animaux sur la voie publique, arrêtés du Maire,...).

Ce projet peut être partiellement pris en charge (50 % maximum) par une subvention de l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

- Monsieur le Maire à signer la convention précitée,
- Charge Monsieur le Maire de solliciter une subvention maximum près de l'ANTAI pour aider au financement de cette opération.

VI) Intégration de voirie dans le domaine communal pour le calcul de la DGF :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'au 1^{er} Janvier 2013, la commune comptait 17507 mètres de voirie communale.

Il fait part qu'en 2013 ont été intégrées dans le domaine communal :

- La voirie de la Résidence de l'Etang 60 mètres
- La Sente des Ecoles 50 mètres

- Le Chemin du Marché	850 mètres
- La rue Christian Max Arinal	152 mètres
- La Sente de la Biscutelle	60 mètres
- La rue du Carillon de la Bastille	220 mètres
- La rue de Longboël	170 mètres
- La rue de la Reine des Prés	410 mètres
- La rue de la Roselière	195 mètres

Soit au titre de l'année 2013, 2167 mètres de voies intégrées dans le domaine communal.

La longueur de la voirie classée dans le domaine public communal au 1^{er} Janvier 2014 est de 19674 mètres (17507 m + 2167 m).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, charge Monsieur le Maire d'informer les services de la Préfecture que la longueur de voirie classée dans le domaine public communal est au 1^{er} Janvier 2014 de 19674 mètres.

VII) Intégration de la rue Bonaparte du Clos du Moulin Pouchet dans le domaine communal :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des représentants de la Commission Travaux, voirie et urbanisme se sont déplacés au Clos du Moulin Pouchet pour constater le bon état de la rue Bonaparte.

Il propose au Conseil Municipal d'intégrer la rue Bonaparte, d'une longueur de 110 mètres et d'une largeur de 5 mètres, dans le domaine public communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **donne son accord pour intégrer la rue Bonaparte d'une longueur de 110 mètres et d'une largeur de 5 mètres dans le domaine public communal,**
- **demande la prise en charge par la Communauté de Communes de l'Andelle de la rue Bonaparte,**
- **autorise Monsieur le Maire ou Monsieur HURAY à signer l'acte de cession chez Maître Nicolas QUIGNARD, Notaire à Pont Saint Pierre.**

VIII) Personnel communal : Proposition d'avancement de grade pour deux agents.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Centre de Gestion de l'Eure a donné son accord pour :

- la promotion de Madame Véronique VERTHY au poste d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 1^{ère} classe,
- la promotion de Monsieur Patrice BOURIENNE au poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe.

Il propose au Conseil Municipal de nommer ces deux agents aux postes précités.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide :

- **de créer un poste d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 1^{ère} classe et d'y nommer Madame Véronique VERTHY,**
- **de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe et d'y nommer Monsieur Patrice BOURIENNE,**

- **de supprimer de l'organigramme des postes du personnel communal, un poste d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2^{ème} classe et un poste d'Adjoint Technique Territorial de 1^{ère} classe.**

IX) S.T.E.L.A. :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la fusion du S.I.T.S. Seine Andelle et de S.I.T.E. de Fleury sur Andelle dont la nouvelle entité est dénommée Syndicat de Transport des Elèves Lyons Andelle. Il indique que la participation financière de la commune à ce syndicat est fonction du nombre de lycéens et quelques collégiens transportés, frais qui sont remboursés à 100 % par la C.D.C.A. Les frais de fonctionnement qui s'élèvent pour 2014 à 8.269,00 € restent à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, confirme :

- **sa prise en charge des frais de transports des élèves qu'il versera au syndicat S.T.E.L.A.,**
- **que la dépense afférente à ce transport sera inscrite au budget.**

X) Piégeage d'animaux nuisibles :

a) Convention :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le renouvellement d'une convention de service pour le piégeage d'animaux nuisibles sur la commune de Romilly sur Andelle avec l'Association de Gestion et de Régulation des Prédateurs de l'Eure (AGRPE) dont le siège est à Angerville la Campagne (27390).

Il fait part que Monsieur François BOURGEOUX et Yann LAZIOU, installés à Romilly sur Andelle, sont piégeurs agréés de l'AGRPE et qu'ils ont capturé de nombreux animaux nuisibles ces trois derniers mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour renouveler la convention de piégeage avec l'AGRPE.

b) Participation aux frais de piégeage :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a été fait appel aux deux piégeurs agréés de la commune pour intervenir rue Maurice RAVEL lors des travaux de consolidation des berges réalisés par le SIBA. Sur une période de deux semaines, 11 rats musqués ont été détruits rue Maurice RAVEL.

Afin d'aider les piégeurs et notamment pour le remplacement de leur piège, Monsieur le Maire propose de verser à chaque piégeur, à compter du 1^{er} Juin 2014, une indemnité annuelle de cent cinquante euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour verser à compter du 1^{er} Juin 2014, une indemnité annuelle de 150 € pour frais de piégeage à Monsieur François BOURGEOUX et Monsieur Yann LAZIOU. Cette indemnité sera versée pendant la durée du présent mandat, sauf en cas de problèmes.

XI) Jury d'assises : liste préparatoire.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 16 Avril 2014 concernant la liste préparatoire des jurys des assises, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne par tirage au sort les personnes suivantes :

Alexandra ANSAULME épouse PETIT
Née le 22 Décembre 1980 à Rouen (76)
36 Bis rue de la Planquette

Elodie BARBIER
Née le 26 Mars 1987 à Louviers (27)
5 rue du Prieuré

Rémy GALMICHE
Né le 27 Octobre 1989 à Rouen (76)
25 Bis rue de la Planquette

Patrick HOTKA
Né le 15 Avril 1950 à Elbeuf (76)
508 Rue Blingue

Hervé JEAN
Né le 14 Mai 1954 à Rouen (76)
61 Chemin du Mâconnais

Bernadette TROCQUE épouse BUNEL
Née le 12 Mai 1952 à Pîtres (27)
129 Avenue de la Gare

XII) Communications et informations :

a) Contournement de Romilly sur Andelle :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a participé avec Monsieur KUHN à l'audience publique du 27 Mai 2014 au Tribunal Administratif qui portait sur le contournement de Romilly sur Andelle.

Il indique que la décision finale sur le projet de délestage de la RD 321 sera arrêtée en Septembre ou Octobre 2014.

Monsieur ROBERT demande, au cas où la décision n'est pas favorable à la position de la commune, si le Conseil Municipal fera appel de la décision.

Monsieur le Maire fait part qu'il réfléchirait, mais que, dans un premier temps, si le projet de délestage de la RD 321 était maintenu, il rencontrerait le Conseil Général pour amender le projet.

Monsieur ROBERT indique qu'il reposera la question en fonction de la décision de la justice.

b) Contournement Est de Rouen :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des informations diffusées sur plaquettes et panneaux installés dans le hall de la Mairie, sur le projet de Contournement Est de Rouen. Il indique qu'une réunion d'information sur ce sujet se déroulera le Lundi 16 Juin à 20 heures à Pîtres.

c) Mariage :

Monsieur le Maire invite les conseillers qui souhaitent célébrer une cérémonie de mariage d'un proche à lui en faire part. C'est avec plaisir qu'il répondra à cette attente.

d) S.I.E.G.E. :

Les Conseillers Municipaux sont invités à prendre connaissance du procès-verbal du Comité Syndical du S.I.E.G.E. du 3 Mai. Celui-ci est disponible au secrétariat de la Mairie.

e) Rythmes scolaires :

Monsieur CHIAPELLO informe le Conseil Municipal que près de 90 % des enfants sont inscrits pour participer aux rythmes scolaires.

f) Départ en retraite :

Les Conseillers Municipaux sont invités à participer au départ en retraite de Madame Michèle VANNIER, institutrice à l'école élémentaire, le Vendredi 4 Juillet à 18 heures.

g) Ecole maternelle :

Par courrier en date du 7 mai 2014, l'Inspecteur d'Académie a fait part qu'il n'a pas acté dans l'immédiat l'ouverture d'un 7^{ème} poste à l'école maternelle. Le seuil départemental d'ouverture est fixé à 30 élèves par classe. Il reste cependant attentif à la situation.

Monsieur CHIAPELLO fait part qu'à ce jour, la moyenne par classe est de 29,6 enfants.

h) Feux tricolores :

Les établissements CENTAURE participent à 50 % des frais de travaux d'installation de feux tricolores Avenue de la Gare, au niveau de leur entreprise.

i) Représentation des Conseillers Municipaux à la C.D.C.A. et dans les syndicats :

⇒ à la C.D.C.A :

Monsieur Jean-Luc ROMET, Vice-président de la C.D.C.A. en charge de la Commission Communication et Sport,
Monsieur Frédéric VIEUX, membre de la Commission Finances, Affaires générales,
Madame Pascale GERARD, membre de la Commission Enfance de 0 à 12 ans,
Madame Pascale BIVILLE, membre de la Commission Culture, Tourisme,
Monsieur Patrice ADAM, membre de la Commission Service aux habitants,
Monsieur Bernard HURAY, membre de la Commission Aménagement du Territoire,
Madame Dominique DAVID, membre de la Commission Jeunesse,
Monsieur Didier HOUSSAYE, membre de la Commission Communication et Sport.

⇒ dans les syndicats

Monsieur Frédéric VIEUX est membre titulaire de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) et Monsieur Jean-Luc ROMET, suppléant.

Madame Valérie DELABRIERE est Vice-présidente du Syndicat des Gymnases qui regroupe 35 communes.

Monsieur Frédéric VIEUX est Vice-président de l'Ecole de Musique.

Monsieur Alain DULONDEL est Président du Syndicat d'Assainissement.

j) Médecine préventive :

Un courrier avait été adressé au Centre de Gestion de l'Eure concernant le changement du local dans lequel les agents communaux passaient leur visite médicale.

Les visites médicales se déroulaient au préalable dans un local au FRPA La Potière et à présent, les agents communaux sont amenés à se déplacer à Val de Reuil.

Le Président du Centre de Gestion indique, dans sa réponse, que ce choix est dû au déficit médical qu'il subit.

k) Journée de la bicyclette :

La Journée de la bicyclette se déroulera cette année le 22 Juin 2014 et est organisée par Bacqueville.

Monsieur CHIVOT et Madame GERARD remercient les participants au bureau de pointage qui est complet.

l) Madame Alice ROZIE, Sous-préfète des Andelys :

Monsieur le Maire a rencontré avec Madame Dominique DAVID, Madame Alice ROZIE, Sous-préfète des Andelys, réunion au cours de laquelle ont été évoqués les enjeux territoriaux notamment l'agrandissement des Communautés de Communes, les réformes territoriales en cours.

m) Réunion entre élus et le personnel communal :

Monsieur le Maire invite les Conseillers Municipaux à participer à la réunion en Mairie le 23 Juin 2014 à 18 heures au cours de laquelle les élus se présenteront aux employés municipaux afin de se connaître.

n) Site de la C.D.C.A. :

Le nouveau site de la C.D.C.A. et des communes membres sera lancé le Mardi 24 Juin à 18h30 à la Maison de l'Andelle.

Ce site sera beaucoup plus actif que le précédent.

o) Manifestations communales :

⇒ Jeudi 1^{er} Mai : plus de 230 seniors ont participé au repas organisé par la commune au complexe socio-culturel Louis ARAGON.

⇒ Mardi 6 Mai : accueil à la Mairie des collégiens de la commune et leurs correspondants italiens de Mogliano Veneto (près de Venise).

⇒ Jeudi 15 Mai : accueil à la Mairie des collégiens de la commune et leurs correspondants allemands d'Ubach Pallenberg (près d'Aix la Chapelle).

⇒ Samedi 17 Mai : inauguration des aménagements du Marais avec la participation de Madame Céline VANDER CRUYSSSEN.

⇒ Mercredi 21 Mai : déroulement du Sport, Ma Santé avec les jeunes de la commune sur le plateau sportif. Ils ont dû se replier dans le gymnase compte-tenu des conditions atmosphériques.

⇒ Dimanche 1^{er} Juin : 6^{ème} Fête de la Peinture (10^{ème} au niveau départemental) et 3^{ème} Fête des Mères sur le stade de la Choule et à l'école Louise MICHEL.

⇒ Du 1^{er} au 6 Juin : 6^{ème} Pinceaux de l'Andelle à l'école Louise MICHEL.

⇒ Samedi 7 Juin : Inauguration de l'extension du cimetière avec la participation de Monsieur le Sénateur Hervé MAUREY.

p) Travaux :

- Les travaux d'extension du collège se déroulent bien et devraient être terminés dans les délais.
- La commission de sécurité a donné son accord pour l'utilisation du plateau sportif à côté du collège qui sera opérationnel en Septembre.

Un planning d'utilisation sera arrêté fin du mois de Juin. Monsieur le Maire souhaite qu'il soit réservé un créneau pour les Romillois.

- Les travaux d'assainissement du Chemin du Moulin Pouchet sont terminés. Monsieur DULONDEL fait part qu'il a été procédé à la réception provisoire.

- Les travaux d'enrobés, à la hauteur de la rue René Fleuriel – rue de la Libération, sur 700 mètres, sont terminés.

Le 16 Juin, après concertation avec le Syndicat des Transports S.T.E.L.A., le S.Y.G.O.M., les Conseils Généraux de l'Eure et de Seine-Maritime, il sera mis en place différentes déviations à partir de Pont de l'Arche, Ecouis et Fleury, afin de pallier à la pose d'enrobé sur la RD 321 entre les feux tricolores et l'église.

- Suite aux travaux d'extension du collège, il sera demandé au Conseil Général des travaux de ravalement des façades de l'ancienne partie du collège.

q) Monsieur Xavier CHIVOT donne connaissance des manifestations locales comme suit :

Vendredi 20 Juin ⇒ Pont de l'Arche / Romilly-sur-Andelle / Alizay Hand-Ball

Samedi 21 Juin ⇒ kermesse stade Maurice FLEURIEL

Samedi 21 Juin ⇒ Fête de la Musique avec Normandy Country, salle des associations

Samedi 21 Juin ⇒ Fête de la Musique avec l'Ecole de Musique, 15h30 stade Maurice FLEURIEL

Dimanche 22 Juin ⇒ Journée cantonale de la Bicyclette

Jeudi 26 Juin ⇒ Assemblée Générale APNE – Marais

Vendredi 27 Juin ⇒ Assemblée Générale ECLAIR – Mairie

Samedi 28 Juin ⇒ Gala fin de saison, Pas Za Pas Yaka Danser

Dimanche 29 Juin ⇒ Trial carrière de Romilly

Samedi 12 Juillet ⇒ Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, 20h30

Lundi 14 Juillet ⇒ Monument aux Morts, 11h30

Concernant le Corso Fleuri organisé par le Comité des Fêtes en Septembre, Monsieur CHIVOT indique que le circuit a été modifié, qu'il n'empruntera plus, pour des raisons de sécurité, la rue de la Libération et qu'il s'effectuera essentiellement dans le centre-ville.

Il rappelle également au Conseil Municipal la collecte de papiers organisée par le collège le Vendredi 13 Juin de 8 h à 19 h et le Samedi 14 Juin de 9 h à 12h30.

Monsieur HOUSSAYE informe le Conseil Municipal :

- de la suppression de l'entreprise cuisiniste, PRO'POSE et la société JEAN Prestations,
- de la création de l'entreprise MONY qui entretient les tombes, le mobilier urbain et les enseignes des entreprises.

Il remercie Madame LANGLET pour la réalisation du dernier bulletin municipal ainsi que les Conseillers Municipaux d'avoir distribué l'ensemble des bulletins municipaux dans les 1496 boîtes aux lettres de la commune.

XIII) Remerciements :

Madame GOUTEUX et sa fille remercient la municipalité pour les marques de sympathie adressées lors du décès de Monsieur David GOUTEUX.

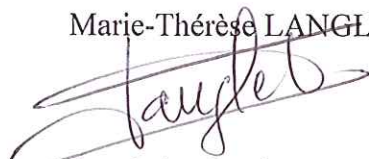
Monsieur Eugène AVELINE remercie la municipalité pour le repas du 1^{er} Mai organisé par la commune.

Mesdames Jacqueline VEDIE et Emilie LEFEBVRE remercient la municipalité pour le prêt de l'école Condorcet lors des « Journées du fait-main ».

Monsieur Stéphane DUPUIS, Président de Authentik Aventure, remercie la commune pour l'attribution d'une subvention à son association.

Personne ne sollicitant plus la parole, la séance est levée à 23 heures.


Marie-Thérèse LANGLET



Secrétaire de séance



Jean-Luc ROMET



Maire